



Roquebrune-sur-Argens, le 15/11/2021

## COMPTE-RENDU REUNION PUBLIQUE

Conseil de quartier Bouverie-Nord

Service : Mairie Annexe Bouverie

Rédacteur : V.Hacot

Approbateur : R.Masson

**Date** : 09 Novembre 2021

**Objet de la réunion** :

- Réunion Publique

### 1 - Présents

NOM - Prénom	FONCTION	PRESENCE
CAYRON Jean	Maire de Roquebrune	oui
MASSON Robert	Elu Réfèrent	oui
BESSERER Christian	Elu de la majorité	oui
GUERIN Guillaume	Elu d'opposition	Excusé
BOUVARD Martine	Conseillère Municipale déléguée à la démocratie Participative	oui
BORONAT Hedi	Vice-Président	oui
AZZENA Annie	Conseillère de quartier	oui
BURTON Ernest	Conseiller de quartier suppléant	oui
DEWEZ Jacques	Conseiller de quartier	oui
DUFAY Virginie	Conseillère de quartier	oui
ESPOSITO Serge	Conseiller de quartier	oui
GUELI Bruno	Conseiller de quartier	oui
GUERIN Christine	Conseillère de quartier	oui
HADET Jean Paul	Conseiller de quartier	oui
HAGOUEL Richard	Conseiller de quartier	oui
LAURE Dominique	Conseillère de quartier	oui
LE GOFF Alain	Conseiller de quartier	oui
LEDOUX René	Conseiller de quartier	oui
MARCELLIN Christian	Conseiller de quartier suppléant	oui
PERDRISSET Jean Paul	Conseiller de quartier	oui
VIPLE Gilbert	Conseiller de quartier suppléant	Excusé

Avant de débiter la réunion, Monsieur le Maire remercie les conseillers de quartier pour leurs présences et rappelle l'importance de leur rôle de porte-parole afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

### 2 – Compte-rendu sommaire

Monsieur Masson rappelle l'ordre du jour qui est présenté sous la forme d'un power Point (ci-joint au compte rendu) et invite les conseillers à débiter la séance en se présentant au public présent ce soir.

- ❖ Tour de table et présentation de chacun
- ❖ Rappel du rôle et des compétences des conseils de quartier
- ❖ Vote pour le poste de Vice-président
- ❖ Les Obligations Légales de débroussaillage
- ❖ Plan Local d'Urbanisme
- ❖ Projets de secteur
- ❖ Aménagements Hydrauliques
- ❖ Informations
- ❖ Questions diverses

Suite à cette présentation via le Power Point les conseillers sont invités à poser leurs questions diverses pour lesquelles les réponses sont apportées ce soir :

#### Questions Mr MARCELLIN

- Demande d'explication concernant le PLU que sont les zones N et les sous sections Nv et Nn

La zone N est la zone naturelle, définie en sous zonages :

Nv correspond à un espace vert en limite urbaine ou en cœur urbain, à protéger en faveur de la nature en ville. Quasiment aucune construction ne peut y être autorisée.

Nn est une zone protégée en raison de la présence de boisement, de la qualité paysagère ou d'un risque naturel. Seules quelques constructions peuvent être autorisées sous conditions : extension d'habitation existante ou abri relatif à une activité agricole.

#### Questions de Mr PERDRISSET

- Problème de vitesse excessive des véhicules dans la descente de l'avenue des Grands Pins Parasols malgré le ralentisseur. D'autres équipements de prévention ou de répression sont-ils prévus ?

Le plateau traversant (ralentisseur) installé en septembre donne des résultats satisfaisants. Toutefois, il est prévu à la sortie Opalina l'installation d'un stop qui sera installé après la finalisation globale des logements.

- Le manque de spectateurs lors des spectacles et concerts estivaux sur la place des Félibres. Manifestations pourtant de qualité. Communication ou organisation à repenser pour attirer plus de monde ?

Ce constat a été fait par les élus et le service évènementiel. Des aménagements seront effectués sur les prochaines manifestations, avec par exemple programmer de plus petites prestations et positionnées alternativement aux abords des deux restaurants/bars des 2 centres commerciaux. Un intérêt est également porté sur l'espace Calandri et la pinède pour des spectacles spécifiques.

Pour 2022, les manifestations étant déjà prévues, la communication sera réalisée bien en amont de manière à intéresser davantage de personnes.

#### Questions de Mr HADET

- Déformation des voies par les racines de pins qui soulèvent le revêtement (allée des Cistes)

Une liste de purges a été établie avec les différentes ASL, et chiffrée par les services techniques.

La réalisation s'effectuera à court ou moyen terme selon un arbitrage sécuritaire et budgétaire.

Une des priorités sera de sécuriser la route de la Bouverie impactée et abimée par la présence de ces racines.

Il est à noter que le budget alloué, et inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement 2022 (PPI) pour la réfection des voies sur l'ensemble de la commune, est de 700 000 euros. La route de marchandise dans sa réfection globale a coûté 526 000 euros.

- Demande de pose de miroir carrefour Impasse des Genets d'Espagne avec la Corniche du Paradis.

Le chiffrage est en cours. Concernant l'implantation de ce miroir, une demande d'autorisation de pose sera faite auprès de l'ASL. Bien que le trottoir soit propriété communale, et étant donné que son installation peut limiter le passage poussettes ou des personnes en mobilité réduite, il est préférable d'en avertir l'ASL et les usagers.

➤ Disparition des trottoirs longeant l'ensemble immobilier du Renouveau, Corniche du Paradis.

La proposition provisoire présentée mérite une discussion avec l'ASL du Collet Redon. Des négociations avec le promoteur ont été engagées, mais la finalité n'est pas acquise.

#### Questions de Mr Burton –

➤ Peut-on avoir une idée de l'avancement de la voie verte entre la Bouverie et le village.

La voie verte est prévue du Coeur de la Bouverie jusqu'aux Garillans via le Jas Neuf, le chemin du Blavet, la route André Serié, la route de la Gare. C'est le tracé retenu pour le schéma directeur vélo (SDV) A ce jour, les délais de réalisation ne sont pas connus. Ils dépendent de qui réalisera le trajet, l'ECAA L'Estérel Côte d'Azur Agglomération ECAA (anciennement la CAVEM) ou la Commune. Le dernier copil du SDV devant se tenir en décembre 2021, la question de la question des financements et du calendrier devraient être abordés. C'est un projet essentiel pour la Commune mais les délais pour aboutir sont au minimum de 2 ans.

➤ Depuis la création des immeubles en face du Parc Raphaële, il manque un trottoir qui devrait relier ce pôle au centre de la Bouverie.

La réalisation de ce trottoir est un projet ciblé mais pas budgétisé à ce jour. Ce projet fera partie d'un futur arbitrage budgétaire par l'ensemble des élus.

#### Questions du Public :

- Il est demandé d'avoir des renseignements sur le développement du déploiement de la Fibre optique.

La nécessité d'améliorer la qualité du réseau internet a amené la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) en général, et Roquebrune/Argens en particulier, à lancer depuis l'année dernière un important programme de déploiement de la Fibre Optique.

Ce programme, étalé sur 3 ans, doit permettre à chaque administré de la Commune de bénéficier, s'il le souhaite, de la Fibre Optique en 2022 au plus tard.

ORANGE et Var Très Haut Débit (VAR THD), qui pilotent le déploiement, ont mis en place une application via un site permettant aux administrés de connaître la date estimée de raccordement de leur habitation.

Après connexion, vous pourrez renseigner votre adresse postale pour prendre connaissance des informations liées à votre possible raccordement.

[www.vartreshautdebit.fr](http://www.vartreshautdebit.fr)

Pour rappel, la Fibre Optique sera déployée jusqu'en limite de propriété des habitations et/ou commerces (domaine public). Le propriétaire devra faire ensuite à ses frais :

\*/ le raccordement entre le domaine public et le branchement intérieur (tableau)

\*/ souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur

Collectivité, qui participe activement à ce déploiement, n'a cependant pas légitimité à en définir le programme.

- Il est souhaité au même titre que l'agrandissement du groupe scolaire, l'ouverture d'une autre crèche.

Le conseil de quartier en prend acte.

Le conseil se termine à 20h15, Monsieur Masson remercie de l'investissement apporté par tout le monde et informe que le prochain conseil public sera programmé courant février-mars.